

rejetent pas le Bill des Réserves du Clergé, j'espère pouvoir maintenir la paix, établir un gouvernement fort et le faire fonctionner. Cela m'a coûté beaucoup de soin, et j'ai été obligé de travailler jour et nuit. Mais j'étais déterminé à réussir..... La grande erreur dans laquelle on est tombé jusqu'ici, c'est que chaque gouverneur a cru devoir s'appuyer sur un parti ou sur l'autre, et devenir ainsi leur esclave. Je leur ai fait comprendre et savoir que je n'écouterai ni l'un ni l'autre, — que je m'entourerai d'hommes modérés pris dans tous les partis, que je repousserai les exaltés, et que je gouvernerai comme je l'entendrais, non à leur fantaisie. Je suis convaincu que la masse de la population est bien disposée, modérément exigeante, et attachée aux institutions britanniques; mais elle a été opprimée d'un côté par une misérable petite oligarchie, et excitée de l'autre côté par quelques démagogues factieux. Je crois pouvoir former un parti de réformateurs modérés qui écrasera ces deux partis extrêmes."

Cependant les débats qui avaient eu lieu dans le Parlement du Haut-Canada et qui avaient été rapportés au long dans les journaux des deux provinces, firent comprendre aux Canadiens Français qu'ils n'avaient aucune espèce de générosité à attendre de ce côté-là. Ils résolurent donc de faire un dernier effort pour éviter le coup mortel dont on voulait les frapper. Il y eut des assemblées publiques à Québec et à Montréal; on y passa des résolutions contre l'Union et on les fit signer dans les villes et les campagnes. Celle de Québec comptait plus de 40,000 signatures. Le clergé catholique envoya aussi, par l'intermédiaire de ses évêques, une très forte protestation contre la mesure. Le Gouverneur s'efforça d'affaiblir l'effet de ces démarches en prétendant que les évêques n'exprimaient pas leurs propres sentiments, mais qu'ils désiraient secrètement voir continuer encore plusieurs années le règne du Conseil Spécial. C'était d'ailleurs la tactique de M. Poulett Thomson de faire croire aux ministres de la Grande-Bretagne que non seulement les Tors du Haut-Canada, mais les Canadiens Français eux-mêmes, revenaient peu à peu de leur antipathie pour l'Union. Le fait est que ces derniers préféraient encore l'Union, malgré ses injustices, au régime tyrannique du Conseil Spécial; mais la majorité eût accepté avec plaisir le rétablissement de la Constitution de 1791, et c'est ce qu'ils demandaient dans leurs pétitions. ¹

1. Durant la discussion qui eut lieu dans le Parlement impérial, dans la session de 1840, deux pétitions seulement furent présentées contre le bill d'Union, l'une de la part des habitants du district de Québec, contenant près